

ONDRES, UNE VILLE DYNAMIQUE QUI ŒUVRE AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE



Ville du sud des Landes, ONDRES - comme beaucoup de communes du Seignanx et de la côte sud Aquitaine - connaît un développement important, avec l'arrivée continue de nouveaux résidents.

Il faut dire qu'idéalement située entre forêt et océan, à la frontière du Pays Basque et à quelques encablures de l'Espagne, Ondres est une ville qui séduit par son cadre de vie et son environnement préservé... qui captive par son dynamisme et la richesse de sa vie associative.



Cette jolie petite cité balnéaire (et ses 2 km de plage) a bâti son histoire sur une vocation rurale, l'exploitation des pins et de leurs pignes (pommes de pins)...

Une vocation devenue patrimoine préservé, dans cette ville de plus de 5.000 habitants qui offre aujourd'hui hébergements, structures de loisirs intergénérationnels, services de proximité et animations de qualité.

Entre le petit village du siècle dernier et la petite ville qu'elle est devenue, Ondres n'a jamais rompu avec sa tradition d'accueil et de dialogue. Ici, le « vivre ensemble » est célébré toute l'année par le biais de nombreux rendez-vous (Forum des associations, accueil des nouveaux arrivants, fêtes locales...) où chacun se rencontre, échange, se découvre et renforce l'identité de la ville.

Riche de ces atouts et portée par une volonté politique forte, la commune a su développer les outils à même de maintenir et favoriser un dialogue avec sa population (par le biais notamment des référents de quartiers) et faire que cette dernière contribue à la co-construction de son lieu de vie.



LE CONSEIL DES SAGES D'ONDRES: UNE INSTANCE CONSULTATIVE ET UNE FORCE DE PROPOSITION AU SERVICE DE LA VILLE

Le Conseil des Sages, souhaité par la municipalité, a été créé à Ondres en avril 2015. Au moment où la question de l'engagement citoyen était au centre de nombreux débats, cet élan local était un signe fort de la vitalité et de la volonté des Ondrais à prendre part à la vie de leur commune et à œuvrer pour le bien-vivre ensemble.

Le Conseil des sages, qui travaille en lien avec le Conseil Municipal et le Service vie locale de la commune, s'est mis au travail dès sa création afin d'apporter de nouveaux regards sur certains projets municipaux. Un bel exemple concret de démocratie participative !



Les activités du Conseil des sages

Dès sa création, le Conseil, qui compte actuellement 17 Sages, a démarré ses travaux par l'étude du dossier de la nouvelle bibliothèque municipale proposé par la Mairie. Il s'agissait de sélectionner l'emplacement du futur bâtiment et l'ensemble des Sages a participé à ce premier sujet. L'emplacement sélectionné par le Conseil des Sages a été entériné par la Mairie.

Par la suite, pour une plus grande efficacité, le fonctionnement du Conseil des Sages s'est organisé à partir de la création de différentes commissions mises en place dès qu'un nouveau sujet est, soit soumis aux Sages par la Mairie, soit proposé à la Mairie par les Sages. Ce fonctionnement par commissions a permis aux Sages de consacrer leurs réflexions aux dossiers suivants :

- L'agencement des espaces public du futur éco-quartier d'Ondres.
- La création d'un « parcours citoyen » sur la commune, parcours qui a été inauguré en décembre 2016 et qui propose à chacun de découvrir la ville - le temps d'une balade - par le prisme des valeurs républicaines et citoyennes.
- L'aménagement de l'espace public compris entre la Mairie et le groupe scolaire actuellement en cours de rénovation et d'agrandissement. La commission a rendu son rapport et a mis un terme à ses travaux.
- L'optimisation des déplacements doux (piétons, cyclistes, personnes handicapées...) au sein de la ville par la proposition d'aménagements de la voirie et du plan de circulation.



- La valorisation des abords de la plage (parkings, accès plage, équipements, voirie...). Les préconisations des Sages ont été discutées avec les services municipaux et en majorité mises en œuvre comme par exemple, le désensablement des accès à la plage et aux commerces. La commission poursuit ses travaux afin de suivre la fin des réalisations et identifier de nouvelles interventions éventuelles.
- La revue et la mise à jour du Règlement intérieur pour l'adapter au mode de fonctionnement du Conseil des Sages. La nouvelle version a été approuvée par le Conseil Municipal.
- L'organisation des échanges avec la Fédération, la Région et les Conseils des Sages voisins ainsi que la communication externe du Conseil des Sages.
- L'identification des possibilités de valoriser les espaces publics existants tant pour leur esthétique que pour le confort des usagers (facilité de circulation, espaces verts, éclairage...) La commission correspondante vient d'entamer ses réflexions.